



Commission Petite enfance- Enfance Jeunesse

Mercredi 4 avril 2018



Accueil,

Personnes excusées : Joëlle Rubaud, Murielle Verrier, Louisa Bellagoune

Personnes présentes : Mmes Bourbon Marie Christine, Casset Isabelle, Costerg Chantal, Dupont Anne, Gensbittel Lily, Massit Emilie, Morelle Bernadette, Picard Marie-France, Robert Agnès, Wrobel Christelle, M. Perrot-Minnot Pascal.

Ordre du jour

Points sur les projets:

Petite Enfance:

- LAEP, ludothèque, mode de garde.

Enfance-Jeunesse:

- TAP, Centre de loisirs, local ados, accompagnement scolaire.

Point financier :

- Tarifs, budget 2018

Comme le compte rendu du comité de pilotage stratégique réuni le 15 février 2018 a été communiqué à tous les membres de la commission, Mme Costerg propose de se focaliser sur quelques points pour discussion et validation par la commission.

Petite Enfance

LAEP :

Fiche action CEJ pour une mise en œuvre en 2019

LUDOTHEQUE :

Objectif : développer l'itinérance et les animations sur le territoire en s'appuyant sur les deux sites existants : Grésin et St Béron

Fiche action CEJ pour une mise en œuvre en sept 2018

Budget 2018			
dépenses		recettes	
carburant	150	CAF	385
divers	150	CC Val Guiers	797
Personnel	882		
Total	1182	Total	1182

Budget 2019			
dépenses		recettes	
carburant	400	CAF	990
divers	300	CC Val Guiers	3478
Jeux	1500		
Personnel	2268		
Total	4468	Total	4468

LAEP : Le comité de pilotage stratégique a montré la volonté d'inscrire l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents dans le nouveau CEJ. Dans ce cas, il reviendra à la commission PE de mettre en place un groupe de travail pour définir le fonctionnement, prendre les contacts avec Parisolidarité, AVIE en vue de former des bénévoles à l'écoute. L'embauche d'un professionnel pour quelques heures sera nécessaire, à mutualiser éventuellement avec le LAEP de Novalaise ou Pont 38. Il y a un financement possible de la CAF à l'aide de deux prestations : CEJ et Prestation de service liée aux heures de fonctionnement.

Questions : Quelle formation doit avoir le professionnel ? Quel coût pour la CCVG ?
Quelle différence avec les actions faites par Parisolidarité ?

Réponses : Le professionnel doit avoir plutôt un profil éducateur, le profil tel que psychologue etc... n'est pas forcément le meilleur car les personnes qui viennent au LAEP ne doivent pas se sentir jugées ou considérées comme « client potentiel ». La CAF insiste sur le besoin de bénévoles pour garder un équilibre entre professionnels et autres.

La CAF ne prend pas en charge la totalité du coût du fonctionnement : Exemple à Novalaise, pour 110 heures de fonctionnement le budget est de 11 000 €, il faut compter 43% de participation de la CAF. C'est un service gratuit et anonyme pour les familles.

Les actions de parentalité faites par Parisolidarité se font sans les enfants, ou avec les

enfants de façon très ponctuelle.

L'idée est de faire un partenariat avec les associations qui n'ont pas les moyens financiers de porter un tel projet. Il reviendra à la CCVG d'employer la professionnelle etc..

Validation de la commission pour rédiger la fiche Action et mettre en œuvre la démarche.

LUDOTHEQUE : Etant donné que la bibliothèque de St Béron a développé une ludothèque dans ses locaux, que certaines bibliothèques du territoire sont partantes pour se positionner comme relais pour un lieu de prêt de jeux, que la CCVG pourrait financer quelques heures dans le cadre du redéploiement des TAP (3 heures hebdo *36 semaines scolaires pour une année complète*21€ coût horaire d'un agent d'animation) la commission valide t'elle la mise en place de ce projet?

En cas d'avis favorable, il sera nécessaire de mettre en place un groupe de travail thématique avec l'agent, les parents gestionnaires de la ludothèque de Grésin, les élus, les bénévoles des bibliothèques volontaires.

Les échanges portent sur les remarques suivantes :

- La ludothèque de Grésin semble repartir en activité. Depuis la rentrée, le mercredi des parents bénévoles sont présents. Il n'y a plus de prêt de jeux, mais des animations. La ludothèque est ouverte à toutes les tranches d'âges, mais les mercredis ce sont surtout des enfants de l'élémentaire qui sont présents, on voit peu les collégiens. Les soirées jeux un soir par mois continuent à fonctionner.

Fréquentation : toutes les communes autour de Grésin.

- Val Guiers Ados bénéficie aussi dans le cadre de ses activités, de la ludothèque de Grésin
- L'intérêt de lier bibliothèque et ludothèque est une ouverture culturelle de personnes qui jouent mais ne lisent pas vers la bibliothèque. De même, le prêt de jeux n'est pas suffisant. Il sera d'autant plus utilisé si des animations autour du jeu sont organisées.
- La ludothèque de Grésin est une structure communale, les bibliothèques sont municipales, l'intercommunalité ne devrait elle pas prendre la compétence ludothèque de façon claire ? La ludothèque est de fait intégrée dans la compétence Petite Enfance. La CAF finance la ludothèque « La Ruche », elle ne financera pas une autre ludothèque sur le territoire.
- La ludothèque peut être sortie du CEJ et laisser la gestion au libre arbitre des communes. Quel financement de la CAF dans ce cas ?
- St Genix : une des bénévoles très active à la bibliothèque est indisponible actuellement mais les bénévoles sont très partants pour s'ouvrir à de nouveaux projets.

Au terme des échanges, la commission donne un avis favorable pour développer la ludothèque dans le cadre précis de la compétence CCVG.

Pour information, les heures des TAP ont été figées au budget sur la fin de l'année 2018 afin de pouvoir déployer quelques projets s'ils sont validés.

Petite Enfance

MODES DE GARDE:

- Constat : Naissances 2017 en hausse et augmentation de la demande en accueil collectif
- Impact sur les structures actuelles
 - Multi Accueils
 - RAM journées portes ouvertes le 22 mai à St Genix sur Guiers et 24 mai à Domessin (17h à 19 heures)

ANIMATIONS EXISTANTES:

Elles seront maintenues et/ou développées

Naissances 2017 en hausse :

La commission d'admission dans les multi-accueils aura lieu le 27 avril. Les demandes sont nombreuses, la priorité sera donnée aux habitants de la CCVal Guiers. Cependant, pour libérer des places d'enfants de moins de 3 ans scolarisables (ayant 3 ans entre septembre et décembre) , il est rappelé la possibilité donnée aux familles de faire une demande de dérogation en vue de l'accueil de l'enfant aux services périscolaires et restauration à compter de septembre 2018.

La dérogation n'est pas inscrite dans le règlement intérieur du périscolaire car ce n'est pas un droit. Chaque situation est étudiée au cas par cas.

Question : les familles se tournent elles vers les multi-accueils par manque d'assistantes maternelles ?

Réponse : Non, il y a suffisamment d'assistantes maternelles sur le territoire bien que le nombre soit en baisse. Le problème des assistantes maternelles est le manque de souplesse qui entraîne le manque de travail pour certaines. Or il y a de la demande sur des horaires atypiques, certaines personnes refusent un emploi par manque de mode de garde adapté. Des assistantes maternelles ont fait le choix d'arrêter l'accueil des enfants pour se tourner vers des activités salariées.

Impact sur les structures actuelles :

Peut on envisager une augmentation de la capacité d'accueil des structures ?

Oui à St Genix sur Guiers la superficie des locaux permettrait d'accueillir 24 enfants (20 actuellement)

Non pour Graines d'Eveil : pas de possibilité d'augmenter les capacités d'accueil dans les locaux existants à Domessin et Pont de Beauvoisin :

2 pistes de réflexion :

- S'appuyer sur les entreprises pour financer des places d'accueil. Dans le cadre du Projet Départemental Inter Entreprise, un questionnaire spécifique Petite Enfance a été ajouté à l'enquête du personnel des entreprises des zones d'activités (La Baronnie, Val Guiers, Le Jasmin) pour connaître leurs besoins en mode de garde. Le dépouillement est réalisé par le bureau d'étude. Le résultat devrait être connu à la rentrée.
- Envisager une nouvelle structure (La commune de Pont de Beauvoisin possède un terrain sur le plateau proche de la Quiétude qui pourrait éventuellement être utilisé pour une construction)

Dans le cas d'une nouvelle structure Petite Enfance, la superficie conseillée est 6 à 7 m² par enfant minimum. Par exemple, pour 18 places il faudrait environ 130 m² + extérieur.

La commission valide l'inscription au CEJ (2018-2021) d'une étude de faisabilité d'une nouvelle structure afin d'envisager une construction dans le CEJ suivant (2022-2025). Cela permet de rendre lisible la volonté de la CC Val Guiers et permettre aux partenaires (CAF, conseil départemental) de réserver des financements ultérieurs.

RAM : Il reste à sensibiliser les Assistantes Maternelles aux horaires atypiques et à une certaine souplesse des leurs horaires pour faire évoluer leurs pratiques.

Pour information : La CC Val Guiers est sollicitée pour aider des Assistantes Maternelles à l'ouverture de Maisons d'Assistantes Maternelles (professionnelles désirant se regrouper pour exercer leur métier dans des locaux adaptés) Les frais occasionnés par une MAM peuvent être importants, donc les demandes sont plutôt de la mise à disposition de locaux peu onéreux ou gratuits. Pour l'instant, la CC Val Guiers n'a pas donné de suite favorable. Il faut savoir, qu'à Pont 38, des structures privées se montent. Cela peut aussi être une piste de réflexion pour augmenter les capacités d'accueil.

Animations petite enfance : opération premières page, partenariat avec les bibliothèques, les EHPAD, des associations locales , les structures petites enfance voisines, les centres de loisirs, val Guiers en fête

Développement d'actions de parentalité au sein des structures

Enfance Jeunesse

RYTHMES SCOLAIRES

- Information aux familles
- Démarches Ressources Humaines

ACCUEILS DE LOISIRS

- Ouverture le mercredi
- Ouverture en août
- Construction des Marmousets

VAL GUIERS ADOS

- Construction du local de St Genix sur Guiers
- Actualités et projets du service

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Rythmes scolaires :

- Un courrier du président est envoyé ce jour dans les écoles pour infos aux parents par mail ou flyer dans les cartables avant les vacances de printemps.
- Ressources Humaines : La démarche validée par l'administration de la CC Val Guiers consiste en un état des lieux des temps de travail consacrés aux TAP (animation, administratif), un état des lieux des besoins en septembre 2018, en lien avec les communes (un questionnaire a été envoyé à tous les agents encadrant à la fois du périscolaire et des TAP afin de connaître les compétences, les souhaits de chacun), la définition des postes de travail, puis l'affectation des agents. Cette démarche devra être terminée au 6 juillet 2018 au plus tard.
- Le RPI du Mont Tournier a souhaité modifier ses horaires d'école.

Accueils de loisirs :

- **Ouverture le mercredi :**

Le comparatif des différentes hypothèses pour l'ouverture des mercredis est présenté (document ci-joint)

Questions :

Ne faut-il pas attendre une année pour mettre en place des accueils de loisirs le mercredi ?

Réponse : La CAF nous a fait savoir que dans les communes où le retour à 4 jours a eu lieu en septembre 2017, après 2 mois de battement, les familles sont revenues massivement dans les accueils de loisirs.

L'expérience du transport mis en place à St Béron cet été est concluante. Des familles de La Bridoire l'utilise et des familles de Pont sont de nouveau utilisatrices du centre Mosaïque.

L'hypothèse 2 mise en place pour une année scolaire permettra de tester le vrai besoin et vérifier si les réponses des familles au questionnaire distribué à l'automne 2017 sont exactes. On peut informer les familles que ce service est mis en place à titre expérimental.

Avis de la commission : hypothèse 2 à titre expérimental pour l'année 2018/2019.

Pour information, au budget 2018 il a été inscrit les sommes de l'hypothèse 2.

Ouverture en août :

La commission valide une Fiche action « ouverture en août » pour 2019 avec l'ouverture sur la seconde quinzaine. La réflexion portera ensuite sur l'ouverture pendant le mois complet à compter de 2020. Un avenant au CEJ peut toujours être réalisé.

Construction des marmousets : présentation des plans (ci-joint)

La commission s'interroge s'il y a partage des locaux dans le cadre scolaire, sur une éventuelle participation de la commune de St Genix au financement de la salle de motricité.

Mme Picard évoque des prêts de locaux de la Mairie à la Communauté de Communes Val Guiers sans contre partie.

Val Guiers Ados

- **Construction du local :** Projection des plans (ci-joint)

Question : la voirie d'accès peut elle être à la charge de la commune de St Genix sur Guiers si les terrains suivants sont en zone urbanisable ?

Réponse de Mme Picard, élue à St Genix sur Guiers : Cela rejoint la problématique du passage des cars, la solution transitoire serait de mettre des feux et que les bus repartent devant la mairie.

Il y a un projet de route depuis 40 ans entre le collège et la brocante, mais le département cherche des financements, la commune aussi.

Il va y avoir un beau gymnase, mais la voirie pour y accéder doit être revue. Il y a déjà 13 bus qui circulent lors des entrées et sorties du collège, et l'aménagement de la voirie est inscrite au PLU. Sur ces terrains il y aura un lotissement. L'objectif est de faire cette voirie

pour le prochain mandat.

Actualités du service :

Les bureaux du service jeunesse sont dorénavant installés au rez de chaussée de la pépinière Pravaz.

L'arrêt des rythmes a un impact fort sur Val Guiers Ados :

Poste de Laetitia entièrement revu entre périscolaire et ados, les heures animateurs ados consacrées aux TAP seront remises en périscolaire.

Création d'un groupe de travail ou commission en juin pour discuter du nouveau projet du service.

Accompagnement scolaire (contrat spécifique, financement CAF, Département et Inspection Académique)

L'accompagnement scolaire ouvert pour les collégiens s'est déployé en direction des enfants de CM2 scolarisés à Pont et St Genix. D'autres besoins sont repérés par les enseignants ou travailleurs sociaux

Il faudrait également créer un groupe de travail thématique, à réunir en juin.

Accueil périscolaire :

Mme ROBERT, RPI Mont Tournier profite de sa présence pour évoquer une préoccupation qui n'est pas à l'ordre du jour : Attention à ce que les enfants qui ont fait des bêtises en périscolaire ne soient pas punis durant le temps de repas.

Réponse de Mme Dupont : Nous recherchons une cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant dans sa journée d'école. Il est cohérent que deux enfants qui se disputent, ou qu'un enfant qui fait une bêtise juste avant le repas soit sanctionné immédiatement même si le gestionnaire du temps concerné n'est plus le même. Les enfants n'ont pas la notion du fait que le périscolaire soit géré par une entité et le temps de repas par une autre entité. D'autant plus que les animateurs sont les mêmes.

Chaque situation doit être étudiée de façon précise dans un cadre approprié au vu de tous les éléments à prendre en compte.

Conseil Communautaire du 10 avril 2018

- Tarifs 2018
- Budget 2018
- Règlement intérieur des accueils périscolaires

Tarifs 2018 :

Le comparatif des tarifs « centres de loisirs » avec les communautés de communes voisines est étudié.

La commission valide les préconisations prises en commission Finances à savoir: une augmentation de 2% pour le périscolaire et les activités Ados mais pas de changement pour le tarif 3/11 ans.

Budget 2018 :

Petite Enfance :

Le service « Couches et repas » dans l'ensemble des structures entraîne des dépenses et des recettes supplémentaires (première année complète de fonctionnement) La PSU passe de 4,69 à 5,12 €

Les petits investissements prévus : nettoyeur vapeur mutualisé, renouvellement de matériel et mobilier par rapport aux préconisations du document unique.

Enfance jeunesse

Fin des TAP - projet pour les mercredis en centre de loisirs

Investissements : mobilier pour le nouveau bâtiment périscolaire de La Bridoire,

ouverture prévue en septembre 2018

Règlement intérieur :

Ils sont revus pour intégrer les nouveaux horaires du RPI du Mont Tournier, les nouveaux tarifs, l'arrêt des TAP.